


Nous vous proposons  
un accompagnement  
quotidien, au plus près  
de vous, pour gérer  
l'ensemble de vos  
problématiques !



Nouveau mandat, nouvelle équipe

## **Covid-19 : les vrais défis arrivent !**

- 
- **Organiser la reprise de l'activité**
  - **Evaluer les conséquences financières**
  - **Aider le tissu économique et social local**

# D'une gestion de l'urgence de la crise....

---

Depuis des semaines maintenant, vos équipes sont confrontées à la nécessité de mettre en œuvre des solutions à la crise sanitaire du covid-19.

La plupart des services publics, notamment les services sociaux, ainsi que les services des eaux, des déchets ménagers ou encore de la police municipale ont ainsi répondu présents, malgré des conditions de travail difficiles.

Souvent seuls aux manettes, élus et DGS ont pris des habitudes de gestion de crise avec des pouvoirs exorbitants (au sens littéral du terme), confrontés à des situations totalement nouvelles et souvent sans appui de l'extérieur.

Relance des plans « canicule », mise en œuvre de solutions de télétravail, cellule de crise, paiement des fournisseurs dans les meilleurs délais, organisation des permanences et des tournées, les collectivités, équipées ou non de Plan de Continuité d'Activité (PCA) ou de Plans Communaux de Sauvegarde (PCS) ont su prouver leur capacité à fournir un service de qualité.

**Dans l'ensemble, on peut très largement se satisfaire de la capacité de résilience de nos services publics à l'heure de cette crise sans précédent.**

**Mais le plus compliqué reste certainement à venir...**

## ... à la gestion des nouveaux défis !

---

2020

Mai

11

Alors qu'un déconfinement devrait être amorcé **à partir du 11 mai 2020**, communes et intercommunalités vont devoir faire face à de nouveaux défis :

- réfléchir à la sortie de crise,
- évaluer les dégâts et les conséquences organisationnelles et financières,
- accompagner au mieux les usagers et les entreprises dans la reprise progressive d'une vie « normale »...

# Agora se mobilise et vous propose :

Un accompagnement fort sur une période de 5 à 6 mois avec :

## Une assistance quotidienne pour :

Vous conseiller, rédiger des notes, élaborer vos délibérations, dresser des rapports au DGS et à son équipe en matière de gestion du personnel (organisation des services post crise, le temps de travail, la gestion des congés et des primes, le télétravail...), de gestion des marchés publics, dans le cadre de la reprise progressive de l'activité...



*Il faut que je regarde le marché de restauration scolaire car je ne sais pas si je dois payer notre prestataire alors que les repas n'ont pas été livrés...d'ailleurs ça me fait penser qu'il faut que je fasse une commande de masques. Dois je lancer un marché ?*

## Une assistance spécifique pour :

### Ajuster le prévisionnel financier :

Nous vous proposons d'élaborer un prévisionnel financier pour permettre à votre collectivité de simuler sur 2 à 3 ans quels pourraient être les effets de la crise sanitaire sur ses finances (entrées fiscales, impacts sur les services fermés depuis un mois...)

### Adopter un plan local de relance :

Celui-ci pourrait être présenté par la collectivité de façon officielle en septembre/octobre, avec des actions en faveur des entreprises locales (reports de charges, exonérations, ce que vous faites déjà), mais aussi l'adoption de mesures pour favoriser l'achat local, les circuits courts...)



*Quelles conséquences tirer de cette crise sur l'organisation de notre collectivité et sur les services à la population ?*



*La pandémie aura des impacts sur nos recettes fiscales : quid de la CVAE en 2021 et en 2022, de la CFE minimum,...*

*Je m'interroge également sur une possible réorientation de nos investissements...*

*Mon président m'a demandé d'évaluer l'ensemble des possibilités que nous avons pour relancer l'activité économique ou du moins aider les entreprises et le secteur du tourisme. Qu'est ce qui se fait dans les autres territoires ?*



# Une démarche participative, adaptée à votre collectivité

---

Les valeurs d'Agora sont centrées notamment autour de la **pédagogie** et de la **praticité**. Aussi, nous vous proposons d'intervenir dans le cadre d'une **démarche participative**, centrée sur des **éléments concrets, factuels** et donc **adaptés à votre collectivité** et à son contexte.



## L'équipe Agora à votre service

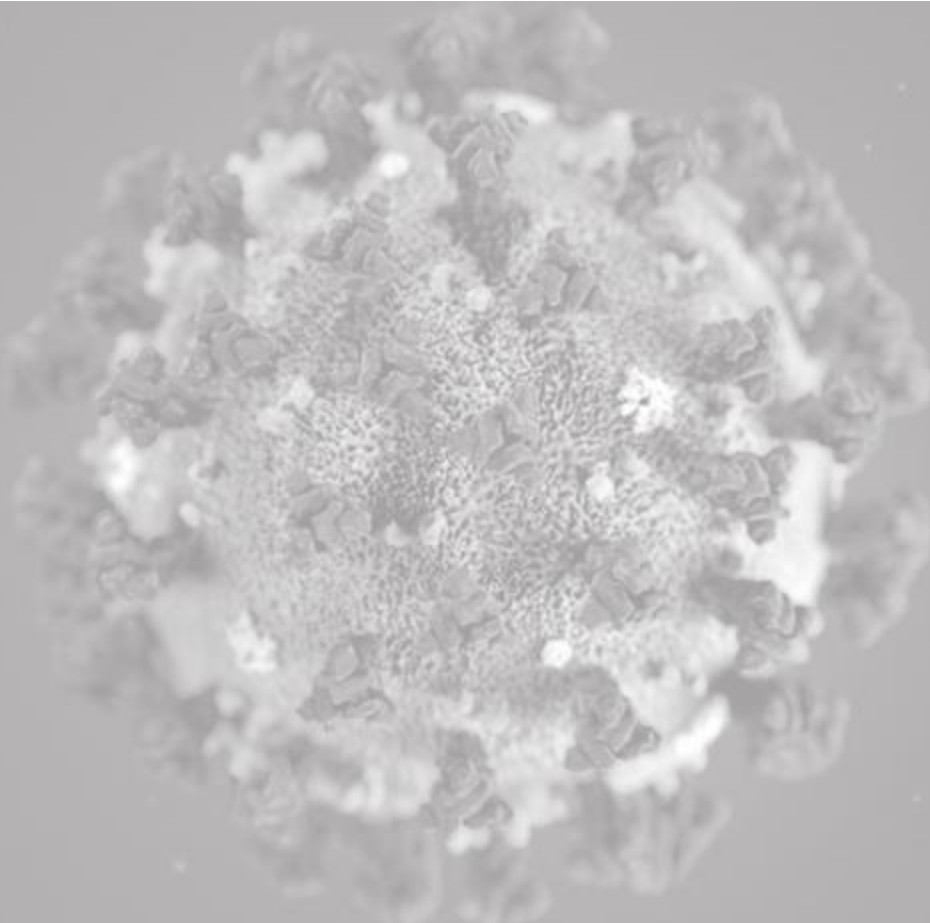
---

Situé à Beaune (21), le cabinet Agora a été fondé par **Mathieu CHARTRON**, ancien **Directeur Général des Services (DGS)** mutualisé de communautés d'agglomération et ancien DGS du Centre de Gestion de Saône et Loire, en 2019.

Il est accompagné de **deux consultants**, **Alexis JORAM** et **Emilie MACHADO**, issus d'un cabinet d'expertise et de conseil auprès des collectivités. Ils sont par ailleurs tous les deux **élus locaux**.

Avec l'expérience de ses consultants, Agora dispose d'un savoir-faire dans de nombreux domaines :

- ✓ **Accompagnement stratégique du territoire**
- ✓ **Assistance à la transformation territoriale**
- ✓ **Evaluation des politiques publiques**
- ✓ **Assistance à la contractualisation et à la gestion externe**
- ✓ **Analyse et stratégie fiscale, budgétaire et financière**
- ✓ **Ressources humaines**
- ✓ **Assistance à l'optimisation des organisations**
- ✓ ...



**Contactez nous pour plus d'informations  
et obtenir un devis personnalisé :**

Tél. : 03.80.30.37.33

25 Rue Pierre Joigneaux – 21200 BEAUNE

[contact@agora-territoire.fr](mailto:contact@agora-territoire.fr)